

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 29 juin 2021

L'an deux mil vingt et un le vingt-neuf du mois de juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulerie » à Assais-les-Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

23 présents + 1 pouvoir (24 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Gaëtan GARREAU, Mattieu MANCEAU, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

1 pouvoir :

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Fabrice DURAND

Excusés : Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Jérôme GLORIAU, Dominique GUILBOT

Alain JEZEQUEL a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 22 juin

COMPTABILITE-FINANCES-FISCALITE
Décision modificative n°2021-001
Budget Principal

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire valide la décision budgétaire ci-dessous.

Les services de la CCAVT ont reçu le titre du Conseil Départemental pour l'échange avec soulte concernant les parcelles et la Maison des associations du Cébron. Il convient de réaliser une DM technique pour pouvoir réaliser l'ensemble des écritures comptables.

Budget Principal : DM n°1					
Budget	Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Principal	Investissement	040	2111		3 348,28 €
		040	192		173,72 €
		21	2138	22 000,00 €	
		024	024		3 522,00 €
		10	10222		14 956,00 €
		Total			22 000,00 €
	Fonctionnement	77	775		3 522,00 €
		042	675	3 348,28 €	
		042	6761	173,72 €	
	Total			3 522,00 €	3 522,00 €

A Airvault, le 29 juin 2021
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20210707-389-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2021

Publication le : 07-07-2021

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48